



Resiliation de bail préavis de 1 mois

Par **gaelle**, le 17/06/2008 à 12:39

bonjour,
je quitte mon logement suite à la fin d'un contrat de travail, mais mon propriétaire n'accepte pas le préavis d'un mois pour la résiliation de bail, car selon lui, la fin d'un contrat n'est pas une perte d'emploi... que lui dire?

merci d'avance!

Par **domi**, le 17/06/2008 à 13:12

Vous étiez donc en CDD ?

Par **gaelle**, le 17/06/2008 à 15:28

oui, exactement !

merci pour votre interet à mon problème!

Par **domi**, le 17/06/2008 à 15:33

Le fait que vous soyez en CDD vous donnait donc une date de fin de contrat .Ce n'est donc

pas un licenciement et je crains fort que ça ne rentre pas dans le cadre d'une perte d'emploi ! essayez de trouver un arrangement avec le propriétaire . bon courage .Domi

Par **gaelle**, le **18/06/2008** à **08:12**

merci beaucoup!

j'ai encore une question: peut-on prouver qu'une fin de cdd n'est pas une perte d'emploi? vu qu'après cela on bénéficie de l'allocation perte d'emploi, autrement dit l'allocation chômage...?

Par **domi**, le **18/06/2008** à **09:39**

Votre contrat le prouve lui même !

Par **gaelle**, le **18/06/2008** à **09:44**

merci encore!

Par **domi**, le **18/06/2008** à **09:51**

N 'oubliez pas de vous faire remettre l'attestation assedic pour toucher vos indemnités !